

Cycle 2013
Temps et territoires

Séminaire 6

Les régions préparent-elles l'avenir ?

Coordination scientifique

Daniel Béhar

Nicolas Rio

Avec le soutien de la Région Rhône-Alpes

jeudi 12 & vendredi 13 septembre 2013
École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)
5, rue Anselme, Lyon 4ème

Les régions préparent-elles l'avenir?

Jeudi 12 septembre

ESPE, amphithéâtre Louise Michel, 5 rue Anselme, Lyon 4ème

Bus C13 depuis la gare La Part-Dieu Vivier Merle, direction Montessuy Gutenberg, arrêt Les Esses

Des régions de programme aux conseils régionaux actuels, le long terme a toujours été au cœur de la légitimité de l'action publique régionale. Là où les départements et les communes seraient pris dans la gestion du quotidien, l'échelon régional serait le plus à-même de préparer l'avenir ? La Région est conçue comme l'institution maîtresse de la planification, au travers du triptyque contrat/prospectif/schémas. Face à cette ambition, les Régions ne disposent pourtant que d'un pouvoir « faible ». Collectivités territoriales récentes, elles n'ont pas l'ancrage territorial ni sans doute la puissance politique des départements et des villes. Inscrit dans le cycle 2013 « Temps et territoire », ce séminaire part de ce paradoxe pour interroger la capacité des Régions à préparer l'avenir et à proposer aux autres acteurs des orientations communes.

Accueil

9:30

Hervé Saulignac

9:45 – 10:15

Introduction et accueil au nom de la région Rhône-Alpes

Daniel Béhar

10:15 – 10:30

Introduction au séminaire

Séquence 1 : Comment un « pouvoir faible » peut-il être maître des horloges ?

Depuis le référendum de 1969, les Régions semblent confrontées à la même fatalité à chaque loi de décentralisation : toujours au cœur des intentions initiales, la régionalisation sort à chaque fois atténuée du processus législatif. Tout en étant confirmée dans sa fonction animatrice et anticipatrice. Ce fut le cas en 1982 avec l'exclusivité régionale sur la contractualisation au travers des CPER et en 2004 avec les Schémas Régionaux de Développement Économique (SRDE). C'est aussi ce qui se profile aujourd'hui avec la place des conseils régionaux dans l'acte III de la décentralisation. Comment peut-on envisager une instance prospective alors même que l'assise sociale et politique des Régions paraît faible, par comparaison avec celle des Départements et des Agglomérations. Comment les Régions parviennent-elles à inventer/consolider/animer une société régionale, porteuse d'un intérêt collectif à même de soutenir cette fonction d'animation et d'anticipation ?

Romain Pasquier

10:30 – 11:00

Espace et pouvoir : la lente institutionnalisation des régions françaises

Pause

Sébastien Alavoine

11:15 – 12:15

Donner du poids à un pouvoir faible : la stratégie picarde

Déjeuner au Café Chantecler, 151 boulevard de la Croix Rousse

12:30 – 14:00

Séquence 2 : la prospective régionale résistera-t-elle à la normalisation de l'institution régionale ?

Se positionnant comme chef de file de l'aménagement du territoire et de la planification, les Régions ont été les premières à impulser des démarches prospectives, dans la continuité des travaux de la DATAR. Deux évolutions viennent aujourd'hui bousculer la prospective régionale. D'une part, les exercices prospectifs se sont diffusés à tous les niveaux de collectivités, faisant perdre à la Région son monopole. D'autre part, les schémas sectoriels régionaux se sont multipliés, posant aux conseils régionaux un défi de mise en cohérence. Dès lors, quelle(s) fonction(s) donner à la prospective régionale dans ce nouveau contexte ? Quelle contribution peut-elle apporter à la fonction long terme de conseils régionaux qui sont aussi devenus des opérateurs de politiques publiques ?

Pierre-Jean Lorens

Jean-Loup Molin

14:15 – 15:30

L'écosystème de la prospective : Nord-Pas de Calais et Grand Lyon

Pause

Claude Comet

Didier Jouve

15:45 – 17:00

Les démarches de prospective en région Rhône-Alpes

Vendredi 13 septembre
ESPE, amphithéâtre Louise Michel, 5 rue Anselme, Lyon 4ème

Séquence 3 : le long terme peut-il être prescriptif ?

Dans ses propositions pour le nouvel acte de décentralisation publiées en juillet 2012, l'ARF mettait l'accent sur la notion « d'autorité organisatrice régionale, avec un pouvoir réglementaire délégué ». La prescriptivité des schémas qu'elle défend s'inscrit dans cette perspective, de manière à faire de cette notion une réalité. Ce contexte invite à s'interroger sur la fonction remplie par l'instrument « schémas » et sur son articulation avec les deux autres parties du triptyque de l'action régionale : la prospective et le contrat. La conception de schémas prescriptifs se traduirait-elle nécessairement par un renforcement de la Région dans sa fonction de préparation de l'avenir ? Comment viendrait-elle s'insérer dans l'activité d'animation et de négociation territoriale réalisée par la Région ?

**Christophe
Bernard**

9:00 – 10:00

Schémas régionaux : quelle place pour les territoires ?

Corinne Tourasse

10:00 – 11:00

Le schéma et le projet régional

Pause

Noël Lenancker

11:15 – 12:30

Intérêt et limites de la prescriptivité : l'expérience des directives régionales d'aménagement dans le Pas-de-Calais.

Déjeuner au Café Chantecler, 151 boulevard de la Croix Rousse

12:45 – 14:00

**Alain Cottalorda,
Jérôme Bastin,
Alain Faure**

14:15 – 16:30

Le long terme peut-il sortir gagnant d'un système de gouvernance négociée ?

Refusant de définir de manière trop stricte les blocs de compétences de chaque niveau de collectivité, l'acte III de la décentralisation s'oriente davantage vers la mise en place d'un système de gouvernance négociée, comme en témoigne le dispositif initialement prévu des Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP). Réunissant les différents niveaux de collectivités d'une même Région, il s'agit d'organiser la répartition des compétences, autour de la négociation de pacte de gouvernance renouvelée tous les trois ans. Source de réactivité et d'adaptabilité, cette gouvernance en temps réel pose la question de l'articulation des différents régimes de temporalités. Cette gouvernance de moyen terme ne risque-t-elle pas d'affaiblir la consistance politique du temps long ?

Les intervenants

Hervé Saulignac est historien et administrateur territorial. Il est président du Conseil général de l'Ardèche et vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes, délégué à l'aménagement des territoires, aux espaces Rhône-Alpes et aux grands projets.

Daniel Béhar est géographe, professeur à l'université de Paris-Est et directeur de la coopérative Acadie. Parmi ses articles récents : « Régions et métropoles : entre rivalités géopolitiques et agencements coopératifs », *Pouvoirs locaux*, n°96.

Nicolas Rio est doctorant en sciences politiques et consultant à la coopérative Acadie.

Romain Pasquier est directeur de recherche au CNRS, professeur à Sciences-Po Rennes, auteur de *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

Sébastien Alavoine est directeur de la Prospective, de la programmation, de l'aménagement durable et de l'Europe au Conseil régional de Picardie. Il est notamment en charge du SRADDT et de ses Directives régionales d'aménagement.

Pierre-Jean Lorens est directeur du développement durable, de la prospective et de l'évaluation au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Il est membre des comités d'orientation des revues *Futuribles* et *Pouvoirs locaux*.

Jean-Loup Molin est responsable du pôle veille et recherche à la direction de la prospective et du dialogue public du Grand Lyon. Parmi ses articles récents : « La prospective au défi de l'action publique. Réflexions à partir de l'expérience du Grand Lyon », www.millenaire3.com.

Claude Comet est journaliste. Elle est aujourd'hui conseillère régionale de Rhône-Alpes, déléguée en charge du tourisme et de la montagne.

Didier Jouve est diplômé de Sciences-Po Grenoble et de l'Institut d'urbanisme de Grenoble. Il est directeur adjoint à la Communauté de communes du Val de Drôme, à Crest. Il a été vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes, délégué à l'aménagement du territoire et au développement durable.

Christophe Bernard a débuté sa carrière dans des structures intercommunales. Après un passage au CNASEA et à la DATAR, il est secrétaire général de l'AdCF depuis septembre 2008.

Corinne Tourasse est ingénieur des Ponts, des eaux et des forêts. Elle a exercé dans les services de l'État, puis à la communauté urbaine de Lyon comme directrice de la prospective et de la stratégie. Elle est DGA Transports Environnement au Conseil régional de Rhône-Alpes. Elle a été auditrice de l'Ihdate en 2008.

Noël Lenancker est directeur général adjoint chargé des appuis au pilotage des politiques publiques au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

Alain Cottalorda est urbaniste, maire de Bourgoin-Jallieu, conseiller général de l'Isère, et président de la communauté d'agglomération des portes de l'Isère (CAPI).

Jérôme Bastin, ingénieur des ponts et chaussées, a rejoint la région Bretagne en 2007 comme directeur des transports. Il est aujourd'hui directeur général des services de la Région.

Alain Faure, est directeur de recherche au CNRS en sciences politiques, directeur du laboratoire PACTE, université Grenoble Alpes. Pour toute autre information, lire son carnet de recherches : <http://enigmes.hypotheses.org/>.

Renseignements : Philippe Estèbe – Anne Oheix

IHEDATE, Maison des Ponts 15, rue de la Fontaine-au-Roi, 75127 Paris Cedex 11– 01 44 58 24 43/24 62
secretariat@ihedate.org / www.ihedate.org